


JANVIER 2024

panorama 7



Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale en Provence - Alpes - Côte d'Azur

État des lieux régional emploi-formation



Des ressources pour agir ensemble



Directrice de publication
Géraldine Daniel

Réalisation
Anne-Sophie Dumortier
Elisa Perrin

Conception graphique, PAO
Gaël Martinez
Anna Chaldjian

Photos
© Adobe Stock

Sommaire

Édito	5
Introduction – Le contexte économique et social en Provence – Alpes – Côte d’Azur	6
Chapitre 1 – L’emploi dans les secteurs de la Santé et de l’Action sociale	9
1. Plus de 12 000 établissements employeurs	10
2. Près de 300 000 actifs en emploi	10
3. Une très forte progression des effectifs régionaux sur les métiers de la Santé, ces cinq dernières années	12
4. Des projets de recrutement encore plus difficiles à satisfaire selon les employeurs	15
Chapitre 2 – Les filières de formation de la Santé et de l’Action sociale en Provence – Alpes – Côte d’Azur	17
1. Près de 500 sessions de formation qualifiante proposées en région	18
2. Une forte croissance des effectifs d’étudiants dans la filière Santé	19
3. Des effectifs aussi en hausse dans la filière Action sociale	21
4. À la sortie de la formation, 84 % des étudiants diplômés en 2021 ont un emploi	23



Édito

Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale sont au cœur des préoccupations sociétales notamment en raison de l'évolution démographique, du vieillissement de la population et de l'accroissement des besoins en matière de santé et de prise en charge sociale. Ces enjeux sont d'autant plus prégnants en région Provence Alpes-Côte d'Azur, que cette zone connaît des spécificités marquées, tant sur le plan démographique que socio-économique.

Tour à tour, sont présentées les dynamiques actuelles des métiers et des formations dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale.

Ce document constitue une ressource précieuse pour tous les acteurs impliqués dans le développement des métiers et des formations de la Santé et de l'Action sociale dans notre région. Elle offre des clés de compréhension essentielles permettant de mieux anticiper les évolutions du secteur et contribuer à la construction d'un système de santé et

de prise en charge sociale résilient, inclusif et adapté aux besoins de la population. En outre, il soulève des interrogations qui peuvent donner lieu à des recommandations stratégiques pour soutenir le développement des compétences, l'insertion professionnelle et la qualité des services dans les secteurs de la santé et de l'action sociale.

Le panorama du Carif-Oref met donc en lumière la vitalité et la complexité de ces secteurs dans notre région. Si les défis sont nombreux, les opportunités ne manquent pas pour ceux qui souhaitent s'engager dans des métiers au service des autres. C'est ensemble, en travaillant de concert, que nous pourrions relever ces défis et construire un avenir solide et inclusif pour tous.

Géraldine Daniel

Directrice générale du Carif-Oref
Provence - Alpes - Côte d'Azur

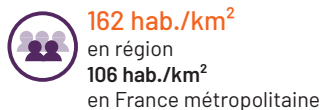
Introduction – Le contexte économique et social en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Démographie

Population au 1^{er} janvier 2023



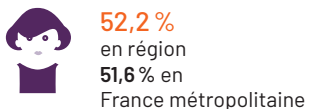
Densité



Indice de vieillissement



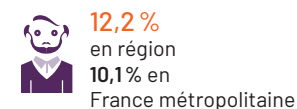
Les femmes



Les moins de 20 ans



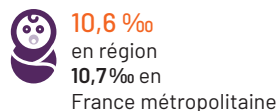
Les 75 ans et plus



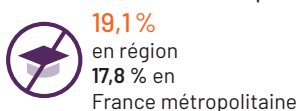
Naissances



Taux de natalité en 2022



Population non scolarisée sans diplôme



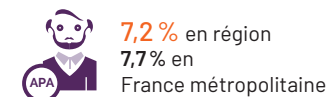
Source : Insee - Estimations de population, Recensement de la population de la population 2018-2022 millésimé 2020, Drees - Chiffres-clés 2023 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Solidarité

Taux de population couverte par le Revenu de solidarité active (RSA)



Bénéficiaires de l'APA, allocation personnalisée d'autonomie, pour 100 personnes de 60 ans et plus*



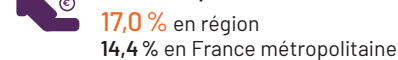
Part des bénéficiaires de l'AAH, allocation aux adultes handicapés, dans la population des 15-64 ans



Nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans

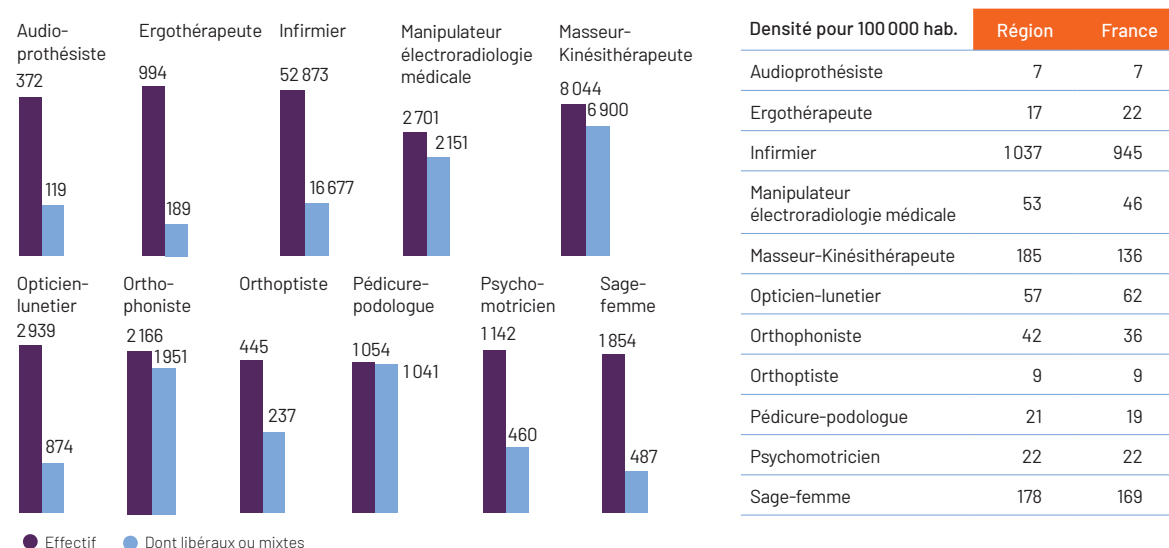


Taux de pauvreté



Source : Drajès - Panorama statistique Jeunesse Sports Cohésion Sociale 2022, DROS Baromètre social - 2023 (chiffres 2022).
* DROS Baromètre social - 2023 (chiffres fin 2021) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

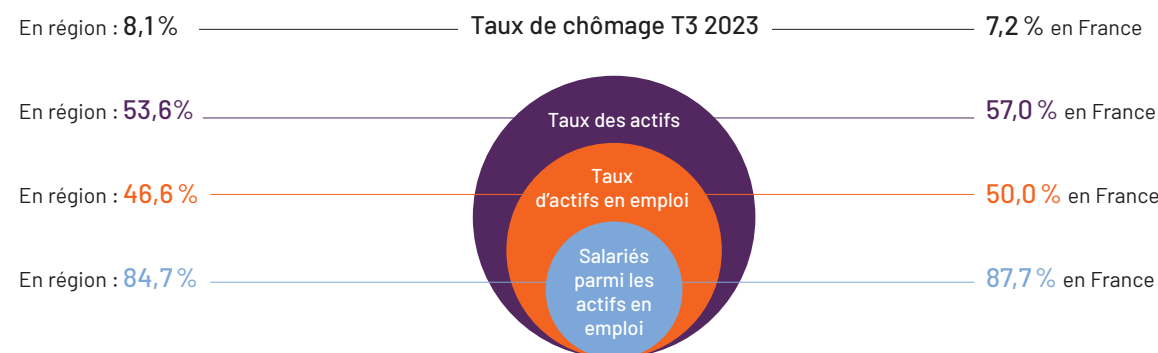
Démographie des professionnels de santé de moins de 62 ans *



Source : Drees - Répertoire ADELI et ASIP - Santé RPPS au 1^{er} janvier 2023 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
* Sauf pour les masseurs-kinésithérapeutes et les sage-femmes.

Densité pour 100 000 hab.	Région	France
Audioprothésiste	7	7
Ergothérapeute	17	22
Infirmier	1037	945
Manipulateur électroradiologie médicale	53	46
Masseur-Kinésithérapeute	185	136
Opticien-lunetier	57	62
Orthophoniste	42	36
Orthoptiste	9	9
Pédicure-podologue	21	19
Psychomotricien	22	22
Sage-femme	178	169

Marché du travail



Source : DROS Baromètre social- 2023 (chiffres 2022), Drees, Chiffres-clés 2023 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

- La population de Provence-Alpes-Côte d'Azur poursuit sa croissance démographique mais à un rythme plus faible que les années précédentes. Cette croissance se rapproche dorénavant de celle de la France métropolitaine.
- La région enregistre une densité de la population bien plus élevée que la moyenne nationale (après l'Île-de-France et les Hauts-de-France) mais avec des situations départementales très disparates.
- La part des seniors demeure importante. L'indice de vieillissement s'accroît ; il dépasse de 20 points le niveau national.
- La démographie des professionnels de santé montre une dotation régionale globalement supérieure à celle de la France, avec des disparités départementales.
- Le taux de pauvreté reste supérieur à celui enregistré au niveau national. Pour autant, le recours aux aides n'est pas plus important : la part de bénéficiaires du RSA est proche de celle de la France et celle des allocataires de l'APA est inférieure. Seule l'allocation aux adultes handicapés est davantage demandée.
- Le taux de chômage est plus élevé que celui de la France et les taux d'actifs en emploi, de salariés sont plus bas.



Chapitre 1

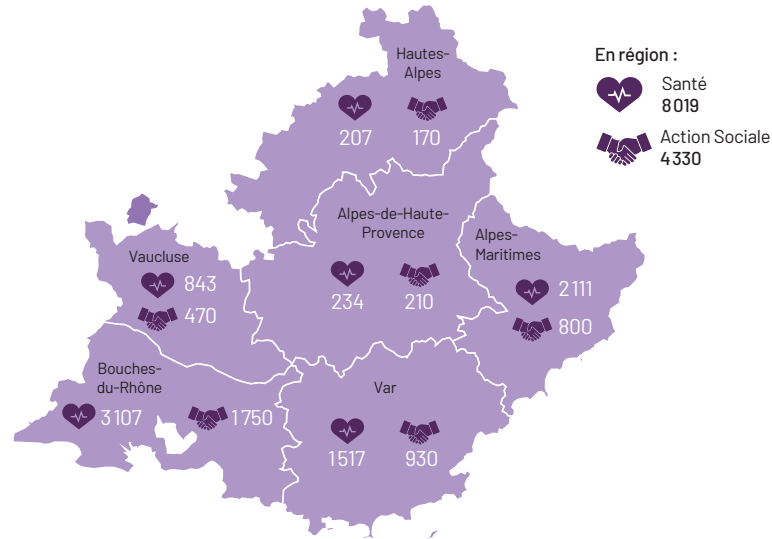
L'emploi dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale

L'essentiel

- On dénombre 12 000 établissements des secteurs de la Santé et de l'Action sociale en Provence-Alpes-Côte d'Azur soit 6 % des établissements employeurs régionaux.
- Ils emploient environ 250 000 salariés tous métiers confondus, auxquels s'ajoutent 47 000 non-salariés (du secteur de la Santé en quasi-totalité). Ainsi, près de 300 000 professionnels (15 % de la population active de la région) évoluent dans ces secteurs essentiels pour l'activité du territoire.
- Les établissements de 50 salariés et plus sont les principaux employeurs : ils sont peu nombreux (10 % des structures) mais concentrent à eux-seuls six salariés sur dix et même huit salariés sur dix dans la Santé.
- Les effectifs en emploi dans les métiers de la Santé sont en nette augmentation (+9 %). Le secteur de l'Action sociale enregistre une progression (+5 %) proche de celle observée en région pour le « tous métiers » (+4 %).
- La part des femmes demeure prépondérante parmi les effectifs en emploi dans ces deux secteurs. Les professions libérales sont davantage occupées par des hommes. De même, ces derniers sont beaucoup plus nombreux à occuper un poste de cadre dans le secteur social.
- Les actifs de plus de 55 ans sont très présents. Leur part progresse de 3 points entre les deux recensements, surtout dans le secteur social où ils occupent aujourd'hui plus d'un emploi sur quatre (19 % dans la Santé et 20 % en moyenne régionale).
- Certains métiers sont particulièrement touchés par le vieillissement de la main d'œuvre notamment les infirmiers travaillant en psychiatrie (un professionnel sur deux a plus de 55 ans) mais encore les *Cadres infirmiers*, les *Aides à domicile* et les *Assistentes maternelles*.
- 86 % des emplois de la Santé sont stables et 80 % sont à temps complet. Dans le secteur social, les conditions d'emploi sont moins favorables puisque seuls 55 % sont des postes à temps complet.
- Dans les deux secteurs, le remplacement de la main d'œuvre devient problématique d'autant plus que les tensions sur les métiers s'intensifient. Les employeurs expriment de très grandes difficultés de recrutement.

1. Plus de 12 000 établissements employeurs

CARTE 1 Répartition départementale des établissements employeurs en activité en 2021



Source : Insee - Flores 31.12.2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

TABLEAU 1 Poids des établissements employeurs

	Santé et Action sociale (SASO)		Tous secteurs	Poids par rapport à tous secteurs
Alpes-de-Haute-Provence	444	4 %	7449	6 %
Hautes-Alpes	377	3 %	7486	5 %
Alpes-Maritimes	2911	24 %	48902	6 %
Bouches-du-Rhône	4857	39 %	77395	6 %
Var	2447	20 %	42292	6 %
Vaucluse	1313	11 %	24313	5 %
Total tous secteurs	12 349	100 %	207837	6 %

Source : Insee - Flores 31.12.2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

On comptabilise 12 349 établissements employeurs dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale, soit 6 % des établissements de la région (tous secteurs confondus). Le poids de ces établissements sur l'économie locale est plutôt homogène : entre 5 % et 6 % pour chaque département. 39 % des structures sont domiciliées dans les Bouches-du-Rhône ; 24 % dans les Alpes-Maritimes ; 7 % dans les autres départements alpins.

2. Plus de 300 000 actifs en emploi dans les deux secteurs

TABLEAU 2 Actifs en emploi (salariés et non-salariés) dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale

	Effectifs salariés	Effectifs non-salariés	Total des actifs en emploi	Répartition en pourcentage
Santé	116 219	44 800	161 019	8 %
Action sociale	136 353	2 156	138 509	7 %
Total des deux secteurs	252 572	46 956	299 528	15 %
Autres secteurs	1428 565	253 954	1682 519	85 %
Total tous secteurs	1681 137	300 910	1982 047	100 %

Source : Insee - RP 2018-2022, millésimé 2020 (au lieu de résidence) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale restent centraux dans l'économie régionale. Ils rassemblent plus de 300 000 actifs en emploi, exerçant un métier à titre principal, dans ces secteurs (salariés, non-salariés quel que soit le métier) soit 15 % des actifs de la région. Les effectifs de la Santé comprennent un nombre important de non-salariés c'est-à-dire de travailleurs indépendants, des employeurs non-salariés et des aides familiaux (28 %).

TABLEAU 3 Répartition des structures employeuses par taille d'établissement

Taille d'établissement	Santé	Action sociale	Total SASO
0 salarié	12 %	23 %	19 %
1 à 9 salariés	67 %	40 %	50 %
10 à 19 salariés	10 %	11 %	11 %
20 à 49 salariés	6 %	13 %	10 %
50 salariés ou plus	6 %	12 %	10 %
Total Ensemble des établissements	100 %	100 %	100 %

Source : Insee - Flores 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Note de lecture : 12 % des établissements de la Santé sont des établissements de 0 salarié : ils ont effectué une ou des embauches en cours d'année mais ils n'ont plus de salarié au 31 décembre 2021.

Pour information

La base de données Flores (Insee) couvre les établissements employeurs ayant embauché au moins un salarié durant l'année et encore en activité à la fin du mois de décembre.

L'effectif salarié correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut donc être nul, si le ou les personnes salariées au cours de l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

Les non-salariés ne sont pas inclus dans cette base.

TABLEAU 4 Répartition des salariés par taille d'établissement

Taille d'établissement	Santé	Action sociale	Tous secteurs
1 à 9 salariés	10 %	31 %	22 %
10 à 19 salariés	4 %	6 %	5 %
20 à 49 salariés	5 %	18 %	12 %
50 salariés ou plus	81 %	44 %	60 %
Total Ensemble des établissements	100 %	100 %	100 %

Source : Insee - Flores 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Note de lecture : 10 % des salariés du secteur de la Santé travaillent dans les établissements de 1 à 9 salariés.

TABLEAU 5 Répartition départementale des structures employeuses et des salariés

	Santé		Action sociale		Total SASO	
	Salariés	Ets	Salariés	Ets	Salariés	Ets
Alpes-de-Haute-Provence	3 %	3 %	4 %	3 %	3 %	3 %
Hautes-Alpes	4 %	3 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Alpes-Maritimes	22 %	26 %	20 %	21 %	21 %	22 %
Bouches-du-Rhône	44 %	39 %	41 %	38 %	42 %	38 %
Var	16 %	19 %	21 %	22 %	19 %	21 %
Vaucluse	11 %	11 %	11 %	12 %	11 %	12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Insee - Flores 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Dans la Santé, les structures de 50 salariés et plus sont les principaux employeurs du secteur. Elles emploient huit salariés sur dix alors qu'elles ne représentent que 6 % des établissements régionaux (cf. tableau 3). Ce sont essentiellement les établissements hospitaliers présents sur tout le territoire. Dans l'Action sociale, la ventilation des établissements y est plus homogène. Près d'un tiers d'entre eux n'emploie que de façon ponctuelle et n'avait pas de salarié en fin d'année. Les salariés sont en premier lieu mobilisés par les établissements de 50 salariés ou plus (44 %) puis dans les structures de moins de 10 salariés (31 % - cf. tableau 4).

Globalement, la répartition des établissements des secteurs de la Santé et de l'Action sociale par département est assez proche de la distribution géographique des emplois en région, tant pour les établissements que pour les effectifs (cf. tableau 5). On note cependant une sur-représentation de structures de Santé dans les Alpes-Maritimes (26 %, 22 % tous secteurs). À l'inverse, le Var se distingue par une sous-représentation des effectifs dans la Santé (16 %, 19 % tous secteurs).

3. Une très forte progression des effectifs régionaux sur les métiers de la Santé, ces cinq dernières années

Les effectifs de l'ensemble des **métiers de la Santé** progressent de 9 % entre les deux recensements c'est-à-dire plus rapidement que pour l'ensemble des métiers (+ 4 %). Les métiers du secteur de l'Action sociale évoluent à un rythme proche du niveau régional (respectivement + 4 % et + 5 % en région).

Les tableaux 6 et 7 soulignent l'importante baisse des effectifs *d'infirmiers psychiatriques* (car le diplôme n'existe plus et la profession est en voie d'extinction), de *préparateurs en pharmacie* au cours des cinq dernières années. En revanche, certains métiers de la Santé voient leurs effectifs s'accroître très nettement : en premier lieu, les professionnels privilégient dorénavant le statut libéral au détriment de celui de salarié (*Infirmiers en soins généraux salariés* et *Masseur-kinésithérapeute* notamment). Ensuite, les *Spécialistes de la rééducation*, les *Auxiliaires de puériculture*, les *Infirmiers en puériculture*, les *Opticiens lunetiers* et les *Sages-femmes* sont plus nombreux.

Dans les métiers de l'Action sociale, ce sont les effectifs *d'Accompagnant éducatif et social* (anciennement appelé *Aide-médico-psychologique*) qui augmentent le plus. Il en est de même pour les éducateurs, quelle que soit la spécialité. En revanche, les effectifs d'employés de maison et d'assistantes maternelles poursuivent leur baisse.

La surreprésentation des femmes est toujours d'actualité avec plus de neuf professionnels sur dix dans le social. On observe néanmoins 29 % d'hommes sur les postes de *Cadres de l'intervention socio-éducative* et *d'Éducateurs spécialisés* (30 %). En revanche, 96 % des *Éducateurs de jeunes enfants* sont des femmes. La place des femmes semble être à l'image des clichés sociaux relatifs à ces métiers.

26 % des effectifs appartiennent à la tranche d'âge 55 ans et plus (19 % dans la Santé et 20 % pour les actifs tous métiers). Ce vieillissement s'accroît pour les *Aides à domicile* et les *Éducateurs techniques spécialisés*.

80 % des emplois salariés occupés sont stables. Cette proportion est bien en deçà de ce qui est proposé dans la Santé (86 %) et même pour l'ensemble des métiers (84 %). De même, les temps partiels représentent près de la moitié des postes proposés. Les conditions d'emploi ne sont donc pas optimales dans le secteur de l'Action sociale.

TABLEAU 6 Répartition par métiers et caractéristiques des actifs en emploi de la Santé et de l'Action sociale (RP 2018-2022 millésimé 2020)

	Effectif 2020	Variation 2014-2020	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des plus de 55 ans	Part salariés	Part des emplois stables	Part du temps complet
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	24 880	4 %	79 %	7 %	23 %	100 %	81 %	75 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	32 743	9 %	90 %	8 %	18 %	100 %	84 %	82 %
Autres spécialistes de la rééducation, libéraux	5 427	23 %	75 %	4 %	16 %	0 %	-	84 %
Autres spécialistes de la rééducation, salariés	2 512	11 %	86 %	15 %	14 %	100 %	87 %	66 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	1 670	-4 %	35 %	8 %	22 %	55 %	88 %	90 %
Auxiliaires de puériculture	8 070	11 %	99 %	9 %	13 %	100 %	83 %	76 %
Cadres infirmiers et assimilés	4 397	5 %	86 %	2 %	29 %	100 %	96 %	88 %
Infirmiers en soins généraux, salariés	30 262	5 %	86 %	8 %	16 %	100 %	90 %	79 %
Infirmiers libéraux	13 973	28 %	80 %	1 %	21 %	0 %	-	91 %
Infirmiers psychiatriques	273	-20 %	55 %	3 %	50 %	100 %	91 %	87 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	1 783	-2 %	77 %	2 %	23 %	100 %	96 %	79 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux	7 826	21 %	49 %	4 %	22 %	0 %	-	90 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés	1 360	-6 %	66 %	10 %	23 %	100 %	85 %	78 %
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)	3 129	19 %	57 %	15 %	11 %	74 %	88 %	86 %
Préparateurs en pharmacie	6 582	-8 %	90 %	9 %	11 %	100 %	89 %	73 %
Puéricultrices	1 773	12 %	98 %	8 %	13 %	100 %	93 %	70 %
Sages-femmes (libérales ou salariées)	1 893	13 %	96 %	4 %	12 %	80 %	85 %	69 %
Techniciens médicaux	7 403	6 %	74 %	9 %	18 %	100 %	93 %	82 %
Total Santé	155 956	9 %	82 %	7 %	19 %	81 %	86 %	80 %
Aides médico-psychologiques (aussi appelés Accompagnants éducatifs et sociaux)	8 416	168 %	92 %	3 %	20 %	100 %	49 %	87 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	41 353	0 %	95 %	4 %	32 %	100 %	83 %	35 %
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	18 294	-5 %	98 %	7 %	25 %	100 %	82 %	69 %
Assistants de service social	5 652	12 %	94 %	3 %	20 %	100 %	88 %	72 %
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	4 938	15 %	94 %	11 %	17 %	100 %	83 %	68 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 896	14 %	71 %	2 %	21 %	100 %	93 %	87 %
Conseillers en économie sociale familiale	1 171	-4 %	91 %	3 %	18 %	100 %	91 %	70 %
Éducateurs de jeunes enfants	1 448	12 %	96 %	11 %	14 %	100 %	79 %	78 %
Éducateurs spécialisés	8 908	12 %	70 %	7 %	16 %	100 %	83 %	84 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	1 046	27 %	41 %	0 %	24 %	100 %	95 %	92 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	6 940	-25 %	91 %	2 %	38 %	100 %	80 %	40 %
Moniteurs éducateurs	1 860	2 %	71 %	8 %	10 %	100 %	80 %	83 %
Total Action sociale	102 922	5 %	91 %	5 %	26 %	100 %	80 %	55 %
Total métiers de la Santé et de l'Action sociale	258 878	7 %	85 %	6 %	22 %	89 %	84 %	70 %
Total actifs tous métiers	1 982 046	4 %	49 %	8 %	20 %	85 %	72 %	75 %

Source : Insee - Recensement de la population au lieu de résidence 2018-2022 millésimé 2020 comparé au millésime 2014 (2012-2016) - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
 Champ : actifs en emploi à titre principal (salariés et non-salariés), PCS 486.

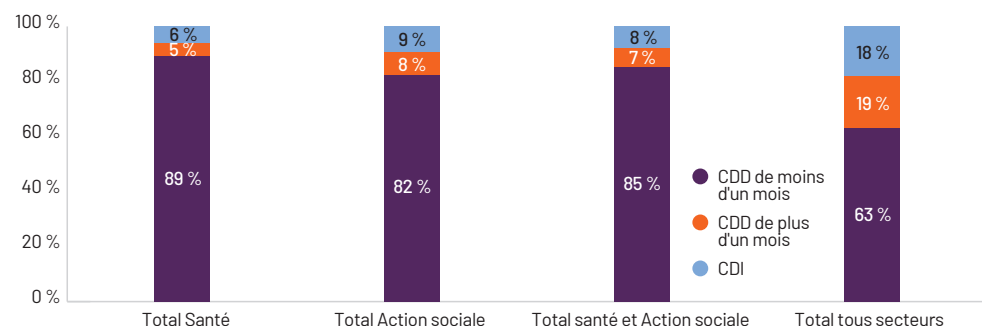
TABLEAU 7 Répartition par métiers et caractéristiques des actifs en emploi de la Santé et de l'Action sociale RP 2012-2016 millésimé 2014

	Effectif 2014	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Part des plus de 55 ans	Part salariés	Part des emplois stables	Part du temps complet
Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	23 977	79 %	9 %	19 %	100 %	79 %	75 %
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	30 097	90 %	9 %	13 %	100 %	85 %	35 %
Autres spécialistes de la rééducation, libéraux	4 413	73 %	3 %	18 %	0 %	-	69 %
Autres spécialistes de la rééducation, salariés	2 269	90 %	11 %	16 %	100 %	90 %	84 %
Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	1 740	30 %	10 %	17 %	52 %	84 %	66 %
Auxiliaires de puériculture	7 272	99 %	9 %	12 %	100 %	84 %	90 %
Cadres infirmiers et assimilés	4 171	85 %	1 %	29 %	100 %	95 %	76 %
Infirmiers en soins généraux, salariés	28 685	87 %	8 %	15 %	100 %	91 %	88 %
Infirmiers libéraux	10 945	80 %	0 %	21 %	0 %	-	79 %
Infirmiers psychiatriques	342	65 %	1 %	39 %	100 %	99 %	91 %
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	1 821	80 %	1 %	17 %	100 %	96 %	87 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, libéraux	6 460	47 %	4 %	23 %	0 %	-	79 %
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés	1 450	67 %	5 %	27 %	100 %	88 %	90 %
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)	2 631	53 %	15 %	10 %	76 %	90 %	78 %
Préparateurs en pharmacie	7 172	93 %	12 %	9 %	100 %	88 %	86 %
Puéricultrices	1 590	98 %	6 %	13 %	100 %	91 %	73 %
Sages-femmes (libérales ou salariées)	1 671	96 %	7 %	11 %	85 %	85 %	70 %
Techniciens médicaux	6 978	74 %	8 %	17 %	100 %	92 %	69 %
Total Santé	149 864	82 %	8 %	16 %	84 %	87 %	82 %
Aides médico-psychologiques (aussi appelés Accompagnants éducatifs et sociaux)	3 144	87 %	8 %	10 %	100 %	82 %	69 %
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	41 166	96 %	5 %	24 %	100 %	81 %	87 %
Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	19 343	99 %	7 %	21 %	100 %	79 %	82 %
Assistants de service social	5 068	93 %	3 %	18 %	100 %	89 %	72 %
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	4 280	94 %	14 %	13 %	100 %	83 %	68 %
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 548	66 %	1 %	23 %	100 %	91 %	87 %
Conseillers en économie sociale familiale	1 217	88 %	3 %	13 %	100 %	87 %	70 %
Éducateurs de jeunes enfants	1 298	98 %	6 %	9 %	100 %	83 %	78 %
Éducateurs spécialisés	7 941	69 %	5 %	14 %	100 %	84 %	84 %
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	823	30 %	1 %	12 %	100 %	94 %	92 %
Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	9 226	92 %	2 %	32 %	100 %	78 %	40 %
Moniteurs éducateurs	1 826	79 %	9 %	9 %	100 %	80 %	83 %
Total de l'Action sociale	97 850	92 %	5 %	21 %	100 %	82 %	75 %
Total métiers de la Santé et de l'Action sociale	241 565	86 %	7 %	18 %	90 %	84 %	70 %
Total actifs tous métiers	1 906 326	48 %	8 %	17 %	86 %	73 %	82 %

Source : Insee - Recensement de la population au lieu de résidence 2012-2016 millésimé 2014 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.
 Champ : actifs en emploi à titre principal (salariés et non-salariés), PCS 486.

4. Des projets de recrutement encore plus difficiles à satisfaire selon les employeurs

GRAPHIQUE 1 Répartition des embauches par type de contrat en 2023



Source : Urssaf PACA, Déclarations préalables à l'embauche en 2023 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Pour information

Le champ des données Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les non-fonctionnaires.

Les embauches classées dans le secteur public sont celles déclarées par les établissements de catégorie juridique « Personne morale et organisme soumis au droit administratif » qui appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

85 % des embauches (hors fonctionnaires) sont faites sur des contrats de moins d'un mois (63 % tous secteurs). Ce type d'embauche est particulièrement courant dans la Santé, sans doute dans le cadre de remplacement de personnel (en congés, en maladie ou en formation par exemple).

TABLEAU 8 Les projets de recrutement des employeurs de la Santé et de l'Action sociale en 2023

	Projets de recrutement	Dont recrutement jugés difficiles	Dont projets emplois saisonniers
Aides à domicile et aides ménagères	8 246	92 %	13 %
Aides-soignants	7 463	76 %	15 %
Assistants maternelles	2 498	55 %	40 %
Autres professionnels paramédicaux	601	76 %	9 %
Dentistes	225	74 %	0 %
Éducateurs spécialisés	1 947	77 %	15 %
Employés de maison et personnels de ménage	3 523	74 %	27 %
Infirmiers	4 003	81 %	12 %
Médecins	742	88 %	6 %
Pharmaciens	704	90 %	12 %
Professionnels de l'action sociale	886	68 %	8 %
Psychologues, psychothérapeutes	149	62 %	0 %
Sage-femmes	52	85 %	15 %
Spécialistes de l'appareillage médical	632	86 %	4 %
Total projets SASO	31 671	79 %	17 %
Total projets tous secteurs	2 878 734	51 %	33 %

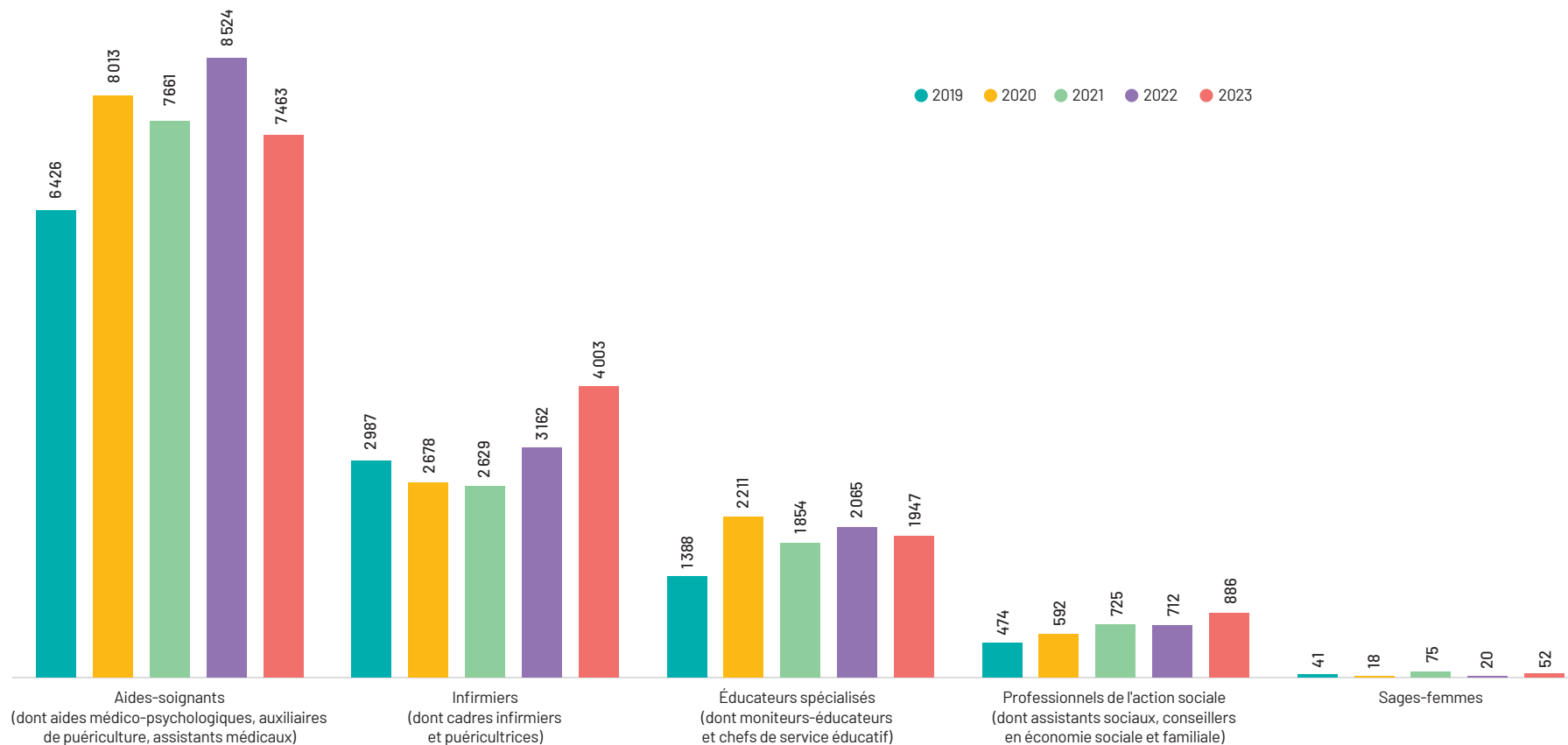
Source : Enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2023 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

En 2023, les employeurs des secteurs de la Santé et de l'Action sociale déclarent près de 32 000 intentions de recrutement pour l'année. Celles-ci sont en premier lieu proposées pour les métiers d'Aides à domicile et aides ménagères, Aides-soignants et les Infirmiers qui rassemblent, à eux trois, plus de 62 % des projets 2023.

La recherche d'infirmiers est particulièrement importante en 2023 (environ +30 % comparativement à 2022) et dirigée vers des contrats pérennes. Ces tendances à l'accélération des tensions expliquent le ressenti des employeurs quant aux difficultés de recrutement (81 % des projets jugés difficiles).

Plus généralement, la recherche de main d'œuvre apparaît plus compliquée dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale que pour l'ensemble des secteurs (79 % projets jugés difficiles contre 51 % pour le « tous secteurs »).

GRAPHIQUE 2 Évolution du nombre de projets de recrutement en cinq ans



Source : Enquêtes Besoins en main-d'œuvre (BMO), 2019-2023 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Chapitre 2

Les filières de formation Santé et Action sociale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'essentiel

- Près de 500 sessions de formation dans les filières Santé et Action sociale sont proposées en Région.
- Plus de 18 300 étudiants ont été accueillis dans les 28 disciplines sanitaires et sociales dispensées en 2021, dont 84 % sont des femmes .

Dans la filière de formation Santé

- Plus de 14 200 étudiants suivent un cursus de formation dans la Santé soit une hausse de 7 % des effectifs.
- Les apprentis ne représentent que 4 % des effectifs en formation.
- Les formations d'*Ambulancier*, de *Cadre de santé* et de *Psychomotricien* perdent des effectifs en 2021.
- Le taux de réussite des personnes présentes à l'examen atteint 94 % mais les interruptions en cours de parcours s'accroissent sensiblement principalement dans les formations d'*Aide-soignant*, d'*Auxiliaire en puériculture* et de *Puéricultrice*.
- La sélectivité à l'entrée en formation est plus souple, excepté pour les formations de *Sage-femme* ou de *Masseur-kinésithérapeute*.
- Les capacités d'accueil ont été réhaussées et permettent une croissance des entrées en formation.
- 85 % des étudiants diplômés 2021 ont trouvé un emploi en 2022 ; 4 % ont poursuivi leur parcours de formation. Les sorties positives concernent près de neuf diplômés sur dix. Les personnes ayant signé un contrat à durée déterminée représentent 29 % des insérés.

Dans la filière de formation du Travail social

- Un peu plus de 4 100 étudiants suivent un cursus de formation dans le Travail social soit une hausse de 4 % des effectifs
- La filière accueille plus de 17 % d'apprentis (surtout dans les formations d'éducateurs et celle de *Moniteur-éducateur*)
- Le taux de réussite des personnes présentes à l'examen atteint 92 % mais les interruptions en cours de parcours s'accroissent pour atteindre près d'un étudiant sur dix ; l'impact de la crise sanitaire sur ces promotions est à prendre en compte. Les formations les plus touchées par les abandons sont surtout celles des niveaux 3 et 4.
- La sélectivité à l'entrée en formation est globalement d'une place pour deux candidats ; la sélectivité la plus forte est enregistrée pour l'entrée en formation d'*Éducateur de jeunes enfants*.
- Les effectifs agréés par la Région ont été réhaussés mais quelques formations conduisant à des métiers en tension ne remplissent pas leurs sessions. Les difficultés d'obtenir un financement pour une formation continue et le manque d'attractivité de certaines filières semblent être les principales raisons à ce manque de candidats.
- 82 % des étudiants diplômés en 2021 ont trouvé un emploi en 2022 ; 6 % ont poursuivi leur parcours de formation soit près de neuf diplômés sur dix en sortie de formation positive. Toutefois, un tiers des personnes en emploi ont signé un contrat à durée déterminée.



1. Près de 500 sessions de formation qualifiante en Provence-Alpes-Côte d'Azur

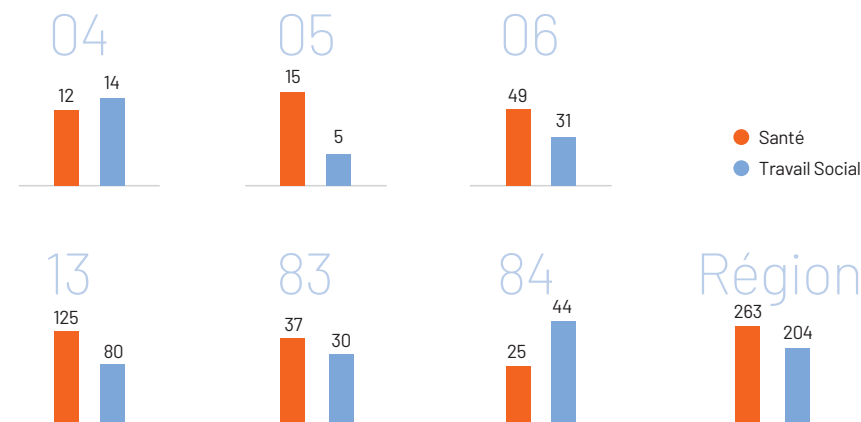
28 filières de formation sont proposées en région à travers 467 sessions de formation qualifiante, toutes voies confondues. Certaines accueillant à la fois des apprentis, des demandeurs d'emploi ou salariés et des jeunes en poursuite d'études. 56 % d'entre elles préparent à un diplôme de santé.

Pour l'année 2023-2024, plus de 18 300 étudiants des filières de la Santé et de l'Action sociale ont été accueillis dans 92 sites de formation.

Selon les chiffres clés 2023 du service des formations sanitaires et sociales de la Région, la Région a financé l'appareil de formation sanitaire et social à hauteur d'un peu plus de 139 millions d'euros. 20 % de ce budget sont dédiés aux aides individuelles aux étudiants (bourses régionales et indemnités régionales d'études).

Les formations accessibles dans le cadre de la formation continue sont prépondérantes dans les deux filières. Elles s'adressent essentiellement aux demandeurs d'emploi (avec un financement de la Région dans le cadre du schéma régional des formations sanitaires et sociales).

GRAPHIQUE 3 Répartition départementale des sessions de formation des métiers de la Santé et du Travail social dispensées en région

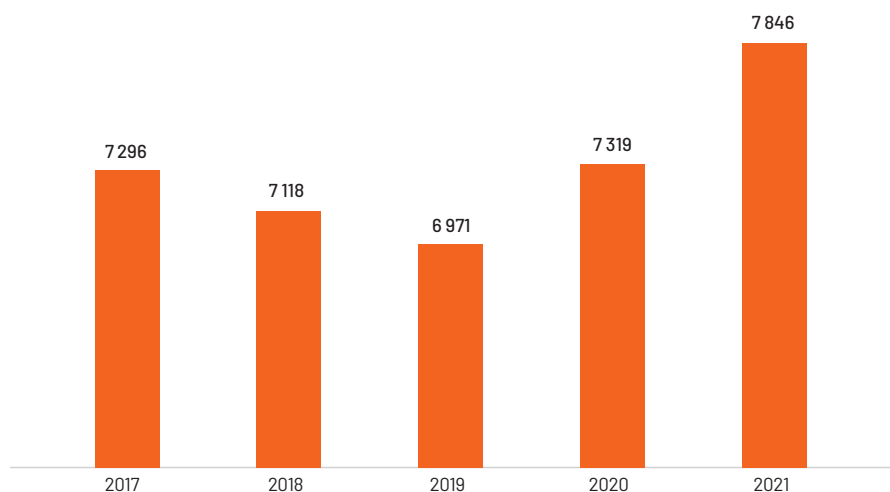


Champ : Sessions de formation débutant en septembre 2023 jusqu'à août 2024, en région Provence - Alpes - Côte d'Azur.
Source : Offre de formation du Carif-Oref PACA - Données extraites en janvier 2024 - Traitement Carif-Oref PACA.

Les sessions ouvertes à l'apprentissage se développent. Cette voie d'accès est beaucoup plus courante dans la filière sociale (près de quatre sessions sur dix) que dans la Santé. Le décret du 20 septembre 2021 relatif au développement de l'apprentissage dans la fonction publique hospitalière devrait néanmoins accroître les opportunités pour les candidats apprentis dans les années à venir. À ce jour, cette voie d'accès ne représente qu'une session de formation sanitaire sur dix.

2. Une forte croissance des effectifs d'étudiants dans la filière Santé

GRAPHIQUE 4 Évolution du nombre d'inscrits en première année de formations sanitaires



Source : Drees - Enquête Écoles et Élèves 2017-2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

En 2021, 7846 personnes sont entrées en première année d'une formation de la filière Santé. Les effectifs toutes années confondues atteignent plus de 14 200 inscrits ; ils ont donc augmenté de 7 % notamment avec l'afflux des nouvelles entrées en formation.

Comme le souligne le tableau 9 ci-après, toutes les disciplines n'évoluent pas de la même façon : la majeure partie d'entre elles accueille davantage d'étudiants (Pédicure-podologue, infirmier de bloc, aide-soignant, manipulateur d'électroradiologie médicale...) ; d'autres formations voient leurs effectifs se réduire (ambulancier, cadre de santé ou psychomotricien).

La filière accueille aussi davantage d'apprentis. Les 535 inscrits dans cette voie d'accès représentent 4 % des effectifs, toutes années de formations confondues. Ils s'orientent principalement vers les formations d'*Aides-soignants*, d'*Infirmiers d'État* et d'*Auxiliaire puéricultrice*. Le public en formation demeure fortement féminisé (84 %) mais la part des hommes s'accroît peu à peu (+2 points depuis 2019).

5883 étudiants ont obtenu leur diplôme, soit un taux global de réussite à l'examen de 94 % par rapport aux personnes présentes à l'examen (+2 points en deux ans). Le nombre de diplômés reste stable sur un an malgré l'augmentation des effectifs autorisés par la Région. En revanche, les interruptions durant le parcours s'accroissent pour atteindre 6 % des formés (4 % en 2019). Les formations les plus touchées par les abandons sont celles des *Aides-soignants* (14 %), des *Auxiliaires de puériculture* (9 %) et des *Infirmiers en puériculture* (8 %). Néanmoins cette croissance est à relativiser par rapport aux données nationales beaucoup plus élevées.

La sélectivité à l'entrée est globalement en baisse excepté pour les formations de *Masseur-kinésithérapeute* et d'*Ergothérapeute*.

Les effectifs autorisés par la Région ont été réhaussés de façon à accueillir plus d'étudiants. La grande majorité des formations sont remplies sauf celle de *Cadre de santé* par manque de financement de la formation continue et difficulté des employeurs dans un contexte post-covid à laisser partir les futurs cadres en formation.

TABLEAU 9 Effectifs en formation dans la filière de la Santé en 2021

	Effectifs toutes années de formation confondues	Évolution des effectifs entre 2020 et 2021	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation	Part des femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme	Nombre de diplômés hors VAE	Taux de réussite	Part des interruptions (hors reports)	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*	Apprentis**	Les effectifs autorisés par la Région***
NIVEAU 3											
Anciennement niveau V (CAP, BEP,...)											
Ambulancier	380	-8%	380	38%	335	284	85%	5%	1,8	16	362
NIVEAU 4											
Anciennement niveau IV (bac...)											
Aide-soignant	2917	+14%	2917	88%	2101	1889	90%	14%	1,6	139	2822
Auxiliaire de puériculture	815	+1%	815	99%	680	630	93%	9%	1,82	79	700
NIVEAU 5											
Anciennement niveau III (BTS, DUT...)											
Psychomotricien	442	-2%	142	93%	157	157	100%	1%	1,0	64	420
Préparateur en pharmacie hospitalière	57	+2%	57	86%	57	56	98%	0%	1,0	15	60
NIVEAU 6											
Anciennement niveau II (licence, Master 1...)											
Cadre de santé	163	-4%	163	79%	169	169	100%	1%	1,5	-	235
Ergothérapeute	197	+6%	63	84%	56	46	82%	3%	4,8	-	180
Infirmier diplômé d'État	7633	+1%	2713	83%	2345	2199	94%	4%	1,5	114	7722
Infirmier en puériculture	99	-1%	99	96%	84	78	93%	8%	1,8	-	90
Pédicure-podologue	49	+81%	29	79%	-	-	-	6%	-	-	90
Manipulateur d'électroradiologie médicale	146	+11%	62	74%	39	39	100%	2%	1,5	41	155
NIVEAU 7											
Anciennement niveau I (Master 2, diplôme d'ingénieur)											
Infirmier anesthésiste	107	+3%	54	69%	47	47	100%	3%	2,7	-	104
Infirmier de bloc opératoire	140	+30%	65	85%	36	36	100%	1%	1,3	1	150
Masseur-kinésithérapeute	853	+1%	220	59%	223	203	91%	1%	15,2	66	767
Sage-femme	264	+4%	67	97%	67	50	75%	6%	24,3	-	264
Total général	14 262	+4%	7846	84%	6396	5883	92%	6%	2,0	535	14 121

Source : Drees - Enquête Écoles 2020 et 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

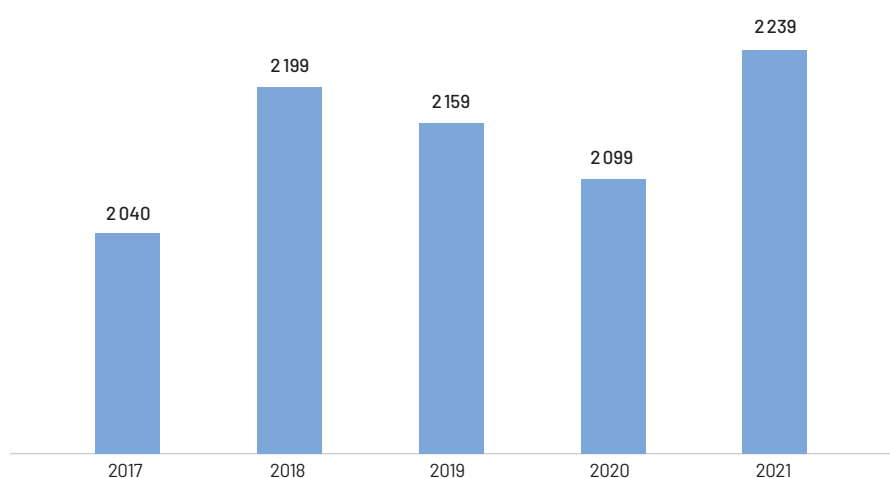
*Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté à intégrer une formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats.

** Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) - DEPP du ministère de l'Éducation nationale, apprentis au 31 décembre 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

*** Source : Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur.

3. Des effectifs aussi en hausse dans la filière du Travail social

GRAPHIQUE 4 Évolution du nombre d'inscrits en première année de formation dans la filière Action sociale



Source : Drees - Enquête Écoles et Élèves 2017-2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

En 2021, 2239 personnes sont entrées en première année d'une formation de la filière du Travail social.

Les effectifs toutes années confondues atteignent 4 016 personnes. Ils se sont accrus de 4 % en un an, de par la dynamique des formations d'éducateurs.

Comme le souligne le tableau 10 ci-après, toutes les filières n'évoluent pas de la même façon : la majeure partie d'entre elles accueillent davantage d'étudiants mais celles menant aux métiers d'assistant familial, de conseiller en économie sociale familiale et la formation CAFERUIS voient leurs effectifs se réduire fortement.

La filière du Travail social a la culture de l'apprentissage : en 2021 elle a accueilli 788 apprentis soit plus de 17 % des effectifs, toutes années de formations confondues. Ces derniers se forment principalement pour devenir *Moniteur-éducateur*, *Éducateur jeunes enfants* ou *Éducateur spécialisé*. Le public en formation demeure fortement féminisé (84 %) mais les hommes sont plus nombreux dans les formations de cadres et dans celles menant au métier d'*Éducateur spécialisé*, ce qui explique la « surreprésentation » des hommes sur le plan professionnel. Est-ce que les femmes s'autocensurent ou est-ce un problème d'orientation ?

1431 étudiants ont obtenu leur diplôme en 2021 soit un taux global de réussite des personnes présentes à l'examen de 92 %. Cette proportion est en hausse depuis deux ans (+7 points). Pour autant, le nombre de personnes présentées (et donc de diplômés) est en baisse car les interruptions en cours de formation sont de plus en plus régulières. Les formations les plus touchées par les abandons sont celles qui mènent aux métiers), d'*Assistant familial* (18 %), d'*Accompagnant éducatif et social* (17 % des effectifs de *Technicien de l'intervention sociale et familiale* (17 %) et de *Conseiller en économie sociale et familiale* (14 %). Ces constats mettent en avant un enjeu de sécurisation des parcours de formation.

La sélectivité à l'entrée est globalement en baisse, en lien avec la mise en place de Parcoursup, excepté pour l'entrée en formation d'*Éducateur de jeunes enfants*.

Enfin, les effectifs agréés par la Région ont été réhaussés mais la majorité des formations rencontrent des difficultés à remplir leurs sessions de formation continue faute de financement. Le manque d'attractivité de certaines filières (AES et TISF) contribue également à ce manque de candidats.

TABLEAU 10 Effectifs en formation dans la filière du Travail social en 2021

	Effectifs toutes années de formation confondues	Évolution des effectifs entre 2020 et 2021	Effectifs en 1 ^{ère} année de formation	Part des femmes en 1 ^{ère} année	Nombre de présentés au diplôme	Nombre de diplômés hors VAE	Taux de réussite	Part des interruptions (hors reports)	Sélectivité à l'entrée en formation (taux de pression)*	Apprentis**	Les effectifs agréés par la Région***
NIVEAU 3											
Anciennement niveau V (CAP, BEP,...)											
Accompagnant éducatif et social	629	1%	590	89%	476	466	98%	17%	1,6	ns	1551
Assistant familial	151	-17%	110	75%	70	59	84%	18%	-	-	395
NIVEAU 4											
Anciennement niveau IV (bac...)											
Technicien de l'intervention sociale et familiale	64	33%	44	84%	12	11	92%	17%	1,1	14	200
Moniteur-éducateur	570	8%	274	73%	203	190	94%	5%	1,8	224	1040
NIVEAU 6											
Anciennement niveau II (licence, Master 1...)											
Assistant de service social	684	8%	257	93%	140	129	92%	8%	2,0	44	1170
Conseiller en économie sociale et familiale	101	-22%	101	94%	100	85	85%	14%	1,7	19	120
Éducateur spécialisé	977	9%	356	79%	247	228	92%	6%	2,3	334	1474
Éducateur de jeunes enfants	452	10%	176	96%	113	108	96%	5%	2,6	149	751
Éducateur technique spécialisé	26	13%	12	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	90
Médiateur familial	7	ns	7	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	75
CAFERUIS	234	-24%	175	69%	146	114	78%	7%	1,7	-	295
NIVEAU 7											
Anciennement niveau I (Master 2, diplôme d'ingénieur)											
CAFDES	44	16%	23	61%	21	16	76%	5%	1,3	-	195
Ingénierie sociale	77	13%	22	82%	19	18	95%	4%	1,8	ns	265
Total général	4 016	4%	2 147	84%	1 554	1 431	92%	9%	2,0	788	7 621

Source : Drees - Enquête Écoles 2020-2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

*Le taux de pression à l'entrée en formation est un indicateur de la difficulté à intégrer une formation. Plus le taux est élevé, plus l'accès à la formation est difficile compte tenu du grand nombre de candidats.

** Source : Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) - DEPP du ministère de l'Éducation nationale, apprentis au 31 décembre 2021 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

*** Source : Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur.

ns : non significatif.

4. À la sortie de la formation, 84 % des étudiants diplômés 2021 ont un emploi

TABLEAU 11 L'insertion des diplômés sortis en 2021 d'une formation de la filière Santé

Filière Santé	Nombre de diplômés visés par l'enquête	Taux de réponse à l'enquête	Taux d'insertion dans l'emploi en 2022	Situation après la formation des répondants					
				Part de CDI	Part de CDD	Part Autre contrat ou statut	Part des demandeurs d'emploi	Part des poursuites d'études	Part des autres situations dont maternité, maladie
NIVEAU 3									
Ambulancier	222	94 %	91 %	59 %	26 %	6 %	6 %	0 %	2 %
NIVEAU 4									
Aide-soignant	1516	74 %	82 %	30 %	36 %	17 %	4 %	7 %	7 %
Auxiliaire de puériculture	520	77 %	78 %	20 %	44 %	14 %	15 %	4 %	2 %
NIVEAU 5									
Psychomotricien	36	92 %	70 %	33 %	33 %	3 %	21 %	0 %	9 %
Préparateur en pharmacie hospitalière	42	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
NIVEAU 6									
Cadre de santé	161	91 %	100 %	98 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %
Ergothérapeute	33	97 %	84 %	37 %	31 %	16 %	16 %	0 %	0 %
Infirmier diplômé d'État	1819	68 %	80 %	45 %	26 %	10 %	1 %	3 %	15 %
Infirmier en puériculture	86	90 %	85 %	51 %	32 %	1 %	8 %	0 %	1 %
Pédicure-podologue**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Manipulateur d'électroradiologie médicale*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NIVEAU 7									
Infirmier anesthésiste	53	75 %	100 %	45 %	12 %	43 %	0 %	0 %	0 %
Infirmier de bloc opératoire	42	100 %	100 %	99 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Masseur-kinésithérapeute	55	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Sage-femme*	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général filière sanitaire	4 585	75 %	85 %	43 %	29 %	12 %	4 %	4 %	8 %

Source : Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur - enquête « suivi des diplômés du sanitaire et social » 2022 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

* Sans réponse ou taux de réponse insuffisant pour des résultats d'enquête significatifs.

** Pour cette formation, la première promotion est sortie en 2023.

L'exploitation détaillée de cette enquête est nouvelle et présente quelques limites (taux de réponse pour les formations sociales). Mais elle apporte des premiers résultats instructifs et permet de proposer des pistes d'amélioration pour les prochaines interrogations.

Pour la filière Santé, l'enquête a été effectuée auprès de 4 585 personnes soit 78 % des diplômés 2021. Les trois quarts des diplômés ont répondu à l'enquête.

Globalement, 85 % des étudiants sortant diplômés des formations sanitaires sont en emploi en 2022 (période de l'enquête). Les sorties positives atteignent même près de 90 % si l'on ajoute la part des personnes qui ont choisi de poursuivre leurs études. Seuls 4 % des diplômés sont demandeurs d'emploi.

Une analyse plus précise de la situation d'emploi à la sortie de la formation, montre que 43 % de diplômés sont en CDI, 29 % en CDD et 12 % ont un autre statut ou un autre contrat. L'enquête ne nous permet pas d'identifier précisément la situation professionnelle des intéressés (ceci pourrait d'ailleurs être une piste d'amélioration du questionnaire de suivi pour les années à venir).

L'insertion des diplômés est très disparate d'une filière à l'autre et soulève beaucoup de questionnement :

- **l'insertion des diplômés de plusieurs filières de la Santé ne passe par un CDI** pour une grande majorité des *aides-soignants*, *auxiliaires de puériculture*, des *Psychomotriciens*, des *Ergothérapeutes* et même des infirmiers. Dans ces cas, près d'un tiers des diplômés ont signé un CDD. Se pose la question de savoir si cette façon de s'insérer provient de la seule proposition d'emploi faite par l'employeur ou si c'est le choix du salarié de ne pas s'engager immédiatement dans un emploi durable ?
- **15 % des diplômés Infirmiers d'État sont dans une autre situation que celle de l'emploi à la sortie de formation** (maternité, maladie ou autre). Ce résultat mérite aussi d'être approfondi soulevant éventuellement la question des conditions de formation et de stage des élèves infirmiers (essentiellement effectués durant la période de la crise de Covid).
- Une part importante de demandeurs d'emploi dans l'année qui suit la formation pour les diplômés de trois filières : les *Auxiliaires en puériculture*, les *Psychomotriciens* et les *Ergothérapeutes*. Alors que les employeurs de la petite enfance soulignent leurs difficultés de recrutement, on enregistre 15 % de demandeurs d'emploi diplômés. Comment expliquer cette situation ?

Ces quelques premières observations peuvent en partie expliquer les problèmes d'attractivité et de turnover.

TABLEAU 12 L'insertion des diplômés sortis en 2021 d'une formation de la filière du Travail social

Filière Travail social	Nombre de diplômés visés par l'enquête	Taux de réponse à l'enquête	Taux d'insertion dans l'emploi en 2022	Situation après la formation des répondants					
				Part de CDI	Part de CDD	Part Autre contrat ou statut	Part des demandeurs d'emploi	Part des poursuites d'études	Part des autres situations dont maternité, maladie
NIVEAU 3									
Accompagnant éducatif et social	178	76 %	82 %	33 %	32 %	17 %	12 %	4 %	1 %
Assistant familial	95	60 %	91 %	25 %	64 %	2 %	0 %	4 %	5 %
NIVEAU 4									
Technicien de l'intervention sociale et familiale	7	2	2	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Moniteur-éducateur	115	61 %	76 %	30 %	23 %	23 %	6 %	9 %	10 %
NIVEAU 6									
Assistant de service social	95	59 %	52 %	25 %	64 %	2 %	0 %	4 %	5 %
Conseiller en économie sociale et familiale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éducateur spécialisé	173	71 %	88 %	49 %	27 %	11 %	2 %	8 %	2 %
Éducateur de jeunes enfants	86	60 %	87 %	46 %	38 %	2 %	6 %	8 %	0 %
Éducateur technique spécialisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Médiateur familial	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAFERUIS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NIVEAU 7									
CAFDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ingénierie sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général filière Travail social	749	69 %	82 %	38 %	33 %	12 %	5 %	6 %	6 %

Source : Conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur - enquête « suivi des diplômés du sanitaire et social » 2022 - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

* Sans réponse ou taux de réponse insuffisant pour des résultats d'enquête significatifs.

Pour la filière du Travail social, l'enquête a reçu peu de réponses. Aussi l'exploitation des données n'a été réalisée que lorsque le taux de retour était supérieur à 30 % du nombre de diplômés 2021. Aussi, seules de grandes tendances seront proposées : le détail des résultats étant à interpréter avec beaucoup de prudence.

Globalement, 82 % des étudiants sortant diplômés des formations sanitaires sont en emploi en 2022 (période de l'enquête). Les sorties positives atteignent 88 % si l'on ajoute la part des personnes ayant poursuivi leurs études. Seuls 5 % des diplômés sont demandeurs d'emploi.

Une analyse plus précise de la situation d'emploi à la sortie de la formation, montre une faible part à un emploi durable (38 %). Les CDD représentent un tiers des situations d'insertion dans l'emploi. 12 % sont dans une autre situation d'emploi mais l'enquête ne nous permet pas préciser laquelle comme nous l'avons souligné précédemment (pistes d'amélioration pour les prochaines enquêtes).

Près d'un diplômé sur dix poursuit ses études à la sortie d'une formation d'éducateur ou de *Moniteur-éducateur*.

L'insertion des éducateurs semblent assez homogène : près de la moitié obtiennent un contrat stable à la sortie. Ils sont aussi nombreux à poursuivre leurs études. La part des CDD est beaucoup plus importante pour les *Éducateurs de jeunes enfants*.

Ces quelques premières observations soulignent que l'accès à un emploi stable n'est pas aisé. Le choix de poursuivre un parcours de formation peut s'expliquer par la volonté d'obtenir un poste plus durable mieux rémunéré ou encore un emploi de cadre. Il serait intéressant d'interviewer les diplômés afin de mieux appréhender les logiques de parcours professionnel.

Conclusion

Suite à la présentation des données emploi-formation de ce panorama, plusieurs éléments sont à retenir :

- les secteurs de la Santé et de l'Action sociale sont toujours très porteurs en région avec une croissance de l'emploi bien supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des métiers.
- afin de répondre aux besoins des employeurs, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté les effectifs de formés dès 2020. Toutefois, cela n'a pas entraîné une hausse du nombre de diplômés (resté stable). Les interruptions en cours de parcours sont de plus en plus nombreuses mais sont à rapprocher en partie du contexte de crise sanitaire.
- le taux de réussite des étudiants des filières Santé et Action sociale est très élevé (92 % des candidats) mais le nombre de personnes qui se présentent à l'examen se réduit du fait de l'augmentation du nombre de redoublants et du taux des interruptions. Les nouveaux référentiels de formation ont par ailleurs modifié et retardé la diplômation. En quatre ans, le taux d'interruption est passé de 2 % à 6 % pour la Santé et de 4 % à 9 % pour l'Action sociale. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : les suspensions de parcours (par exemple pour cause de maternité) ; la possibilité pour un étudiant de faire une césure en cours de cursus ; l'abandon de la formation.
- sur les principaux métiers en tension (*Infirmier, Aide-soignant et Accompagnant éducatif et social*), les abandons sont les causes essentielles d'interruption, notamment pour raisons sociales soit parce que la formation, le métier ne correspondent pas à l'image que l'étudiant s'en était faite.
- certaines filières ne remplissent plus leurs effectifs en raison de la perte d'attractivité des métiers auxquels ils mènent. C'est ainsi le cas des métiers du soin et de l'accompagnement du « Grand âge ».



Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale en Provence - Alpes - Côte d'Azur

État des lieux régional emploi-formation

Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale sont des secteurs phares en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui voient leurs effectifs s'accroître d'année en année. Pourtant ces secteurs se heurtent à d'importants problèmes de recrutement pour répondre aux besoins de main d'œuvre toujours croissants.

La crise de la Covid a freiné bon nombre d'étudiants à s'engager dans un métier pour lesquels les conditions de travail difficiles ont été mises en relief tout au long de cette période. Aujourd'hui encore, les professionnels de la Santé et de l'Action sociale sont fortement mobilisés. L'augmentation des quotas ne suffit donc pas toujours à pallier le manque de personnel dans les établissements régionaux.

Les données de ce panorama ont pour vocation de fournir une image plus précise de l'évolution des emplois et des besoins de recrutement des employeurs. Parallèlement, la croissance du nombre de sortants diplômés (du fait de l'augmentation des quotas) et d'abandons en cours de formation sont mis en avant, ce qui pointe un enjeu de sécurisation des parcours de formation.

Cette publication a bénéficié d'un financement de

